

Motion présentée au CA du lundi 30 novembre 2020 - Collège Goya,
Bordeaux

Ce vendredi 20 novembre 2020, trois enseignants du lycée François Mauriac de Bordeaux, ont reçu une lettre de la Rectrice indiquant qu'elle engageait contre eux une procédure disciplinaire.

4 collègues de ce lycée, 9 en tout sur le département de la Gironde, avaient reçu au mois de mars, un courrier de menace, après leur mobilisation contre les épreuves des E3C et plus généralement la réforme du Baccalauréat engagée par le ministre.

Huit mois plus tard les menaces sont désormais mises à exécution.

Dans le même temps, l'équipe de direction du lycée était débarquée par la Rectrice pour en installer une nouvelle dès le lundi, entraînant la stupéfaction de la part de tous les personnels de l'établissement engagés dans la mise en œuvre délicate et complexe du protocole sanitaire et alors que l'alerte attentat est à son stade maximal.

Ces mesures sont accompagnées de dispositions exceptionnelles d'encadrement par des IPR, sous couvert d'accompagnement pédagogique et éducatif renforcé.

Nous partageons donc la sidération des élèves, des parents d'élèves et des personnels devant de telles décisions.

Ce vendredi 27 novembre, un rassemblement important devant le rectorat s'est tenu pour accompagner et soutenir les collègues amenés à consulter leur dossier pour préparer leur défense.

Dans un contexte où il a été rappelé l'importance de la liberté d'expression, de l'engagement citoyen (notamment syndical) et du respect de la démocratie, le positionnement répressif de l'institution contredit les grands principes qu'elle tend à défendre.

Nous souhaitons exprimer tout notre soutien à ces collègues et, dans un souci d'apaisement, demandons l'abandon immédiat de toutes les poursuites engagées à leur encontre.

Les représentants des personnels enseignants et d'éducation élus au CA, avec le soutien des organisations syndicales Snes-FSU et Sud-Education.